

Vacances de août 2020

Accueil de Loisirs 6 - 8 ans

Enfants nés entre le 1 janvier et le 03 août 2014, 2013, 2012

NOM de l'enfant :	Prénom :	Date de naissance ://
E.mail :	Allergie gr	rave nécessitant PAI, précisez :

Votre enfant sera accueilli à BLASLAY, dans les locaux du Centre de Loisirs Petite Rivière.

Semaine du 03 au 07 août

Semaine du 10 au 14 août

L'eau dans tous ses états		médiéval			
lundi 3 août				lundi 10 août	
mardi 4 août			nia)	mardi 11 août	
mercredi 5 août mini camp (8€)				mercredi 12 août mini camp (8€)	
Jeudi 6 août				Jeudi 13 août	
vendredi 7 août				vendredi 14 août	

Semaine du 17 au 21 août

Semaine du 24 au 29 août

A la découverte de la nature		Top chef			
lundi 17 août				lundi 24 août	
mardi 18 août				mardi 25 août	
mercredi 19 août mini camp (8€)				mercredi 26 août mini camp (8€)	
Jeudi 20 août			and the same of th	Jeudi 27 août	
vendredi 21 août				vendredi 28 août	

GARDERIE

A BLASLAY, au Centre de Loisirs :

*Matin (7h15-8h30) □*Soir (18h-18h45) □

Pas de transport cet été en raison des contraintes d'accueil liées à la crise sanitaire

Attention : en raison de la crise sanitaire, Les 6 – 15 ans ne pourront pas être accueillis à la garderie de Neuville, ils devront tous être déposés et récupérés à BLASLAY.

Clôture des inscriptions le mercredi 24 juin 2020.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 24 juin 2020.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières — Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour (sans les garderies),** par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de **l'ARNOVEL**.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.
Signature du Responsable Légal:

NE PAS REMPLIR Reçu le :



Vacances de août 2020

Accueil de Loisirs 6 - 8 ans

Enfants nés entre le 1 janvier et le 03 août 2014, 2013, 2012

Votre enfant sera accueilli à BLASLAY, dans les locaux du Centre de Loisirs Petite Rivière.



Semaine du 03 au 07 août L'eau dans tous ses états



Quoi de mieux que des jeux d'eau en plein été?
Jouer dans l'eau, sur l'eau et avec l'eau.
Nous te proposons une semaine rafraîchissante et amusante, n'oublie pas ton maillot de bain.





<u>Semaine du 10 au 14 août</u> <u>Médiéval</u>



Oyez, oyez gentes dames et preux chevaliers, nulle sorcellerie dont je vous parle, simplement une semaine de folie. Au programme amusement Garanti. Vous aurez l'occasion de participer à un fantastique combat d'épée,

des joutes et bien d'autres encore.





Semaine du 17 au 21 août A la découverte de la nature

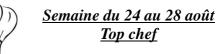


A travers balades dans les chemins et dans les bois vient découvrir la nature qui nous entoure.

Et pourquoi ne pas partir à la recherche des traces d'animaux dans la nature et à la pêche.









Félicitation! Tu as été sélectionné pour participer au concours Top Chef!

Il paraît que tu réussis les gâteaux plus vite que ton ombre, c'est vrai ça?

Vas-tu réussir à recréer les recettes des chefs à la perfection?

Viens nous montrer ton talent, et nous régaler.

3, 2, 1 c'est parti!!!

Les inscriptions pour les mini-camp, se font en même temps que les semaines de vacances.

Les enfants qui ne sont pas inscrits au centre de loisirs le jour même et le lendemain du camp, ne peuvent pas y participer.

Toutefois si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant nous nous réservons le droit d'annuler le mini-camp, aucune inscription ne sera prise en compte après la date de clôture.



ACCUEIL DES 6-15 ANS AU CENTRE DE LOISIRS DE BLASLAY DU 06 JUILLET AU 28 AOÛT

Comment calculer votre quotient familial?

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA (toutes les familles percevant des allocations familiales, aides au logement, prime d'activités...) nous prenons en compte le quotient familial indiqué par « CAF PRO » au 1er janvier de chaque année. Merci de fournir un justificatif de l'année en cours.

Attention, au 1er janvier de chaque année les quotients familiaux sont remis à jour par la CAF et la MSA. Cela peut demander quelques jours le temps de l'actualisation.

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement sur 3, 4 ou 5 jours (journées au choix à répartir sur une même semaine).

ATTENTION : la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

QUOTIENT FAMILIAL	Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou Le Centre de Loisirs sera fermé le lundi 31 août 2020.			
	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	
-450	36,90 €	49,20 €	61,50 €	
De 451 à 600	50,40 €	67,20 €	84,00 €	
De 601 à 860	57,60 €	76,80 €	96,00 €	
De 861 à 1000	60,90 €	81,20 €	101,50 €	
+ de 1001	63,60 €	84,80 €	106,00 €	

Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter : 10,00€ au prix du forfait 5 jours; 8,00€ au prix du forfait 4 jours et 6,00€ au prixdu forfait 3 jours.

Pensez à régler la cotisation pour l'année 2020 (valable du 01/01/20 au 31/12/20)

8,10€ par famille

Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3ème enfant (le plus jeune) inscrit au Centre de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs.

Réduction non applicable si l'un des 3 enfants participe à une autre activité (camp, semaine spécial ados) ou s'il est absent une ou plusieurs journées.

La famille réglera au minimum un forfait de 16€ pour 4 jours et 20€ pour 5 jours.

Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu (Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)	9,00 €	12,00 €	15,00 €
Chabournay	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	14,50 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix de la semaine. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

PAS DE TRANSPORT CET ETE EN RAISON DES CONTRAINTES D'ACCUEIL LIEES A LA CRISE SANITAIRE

GARDERIES

A régler à la réception de la facture

Pas de garderie à Neuville pour les enfants de 6-15ans. Tous les enfants de 6-15 ans seront accueillis au

MATIN: 7h15 à 8h30

1,80€

centre de Loisirs de Blaslay

SOIR: 18h00 à 18h45

0,90€

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h45 sera facturé 2,00€ par quart d'heure supp\u00e9mentaire ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.

Horaire du centre de Loisirs « Petite Rivière » à Blaslay :

8h30 (possibilité de déposer les enfants jusqu'à 9h15)

18h00 (possibilité de récupérer les enfants à partir de 17h00)